

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2024-05-16

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 16 mai 2024 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Annick Corbeil, Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Richard Potvin.

Sont absents : Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Gilles Bernier.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président.

Sont également présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

5.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

5.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

24-05-30

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :
5.7.4 Siemens – Facture 98102310
Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

5.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2024 (c.c.)

24-05-31

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Richard Potvin
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2024 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

5.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 avril au 3 mai 2024 a été remis aux directeurs pour information.

5.5 Comptes à payer

24-05-32

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Robert Charron
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 7 mai 2024, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **15 515,07\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'avril et mai pour un montant de **18 640,68\$** (réf. : liste du 7 mai 2024).

5.6 Correspondance

Aucune correspondance.

5.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

5.7.1 Camion – Transit Fourgon Utilitaire T-250 - 2024

24-05-33

Considérant que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a fait l'acquisition d'un camion Transit Fourgon Utilitaire T-250 année 2024 au montant de 67 927, 50\$, taxes applicables en sus.

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyé par Denis Benoît
Et résolu à l'unanimité d'approprier la somme de 61 981\$ du surplus affecté et un montant de 9 335\$ du fond général pour défrayer l'achat du camion.

5.7.2 Répartition uniformisée des pertes d'eau pour l'année 2023 (c.c.)

Les administrateurs ont pris connaissance du rapport de la répartition uniformisée des pertes d'eau pour l'année 2023.

24-05-34

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Linda Cournoyer
Il est résolu à l'unanimité que la perte d'eau pour l'année 2023 soit facturée avec l'étalonnage des compteurs soit :
100% de la perte à 0,61\$ le m³.

5.7.3 Audit comptable – Mandat exercice financier 2024-2025 (c.c.)

24-05-35

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour l'audit des états financiers pour l'exercice financier 2024 et 2025.

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyé par Annick Corbeil
Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre retienne la soumission de Daniel Tétréault, CPA inc. à produire l'audit des états financiers pour l'exercice financier 2024 et 2025 et ce, au coût de 4 700\$, taxes applicables en sus pour l'exercice financier 2024 et au coût de 4 200\$, taxes applicables en sus pour l'exercice financier 2025.

5.7.4 Siemens – Facture 98102310

24-05-36

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Denis Benoît

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre autorise le paiement à Siemens de la facture numéro 98102310 au montant de 19 986\$, taxes applicables en sus, soit 13 819\$ pour le variateur et 6 167\$ pour la main d'œuvre, lequel variateur installé à l'usine de Saint-Denis et ce, en remplacement du variateur devenu désuet.

5.8 Varia ouvert

5.8.1 Discussion – Conseil sans papier

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

5.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

5.10 Levée de la séance

24-05-37

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière